

Les cartes ethno-démographiques de l'Afrique occidentale : enjeux d'une construction 1952-1963

Marie-Albane de Suremain

SEDET, UMR 7135 Université Paris 7 Denis Diderot.

Résumé.— Entre 1952 et 1963, l'Institut français d'Afrique noire publie cinq cartes ethno-démographiques représentant l'Afrique occidentale de manière très synthétique au 1/1 000 000. Signe d'une démarche scientifique encore très positiviste et descriptive, elles représentent la distribution démographique et la répartition ethnique de la population. Les difficultés sont multiples : comment figurer des populations en déplacement, dont les identités se laissent mal enfermer dans des taxonomies ethniques et sans unité de mesure commune ? Cet ensemble est significatif des évolutions de la cartographie coloniale, qui prolonge en Afrique des ambitions encyclopédiques révolues en métropole et s'intéresse à la catégorisation ethnique de la population, ce qui renvoie à des enjeux politiques. Mais les ethnologues, sociologues et géographes inventent aussi de nouvelles manières d'aborder territoires et populations en Afrique.

Afrique de l'Ouest • Cartographie coloniale • Démographie • Ethnologie

Abstract.— **Ethno-demographic maps of West Africa: the motives behind a construct, 1952-1963.**— Between 1952 and 1963, the Institut français d'Afrique noire published five ethno-demographic maps representing West Africa highly synthetically on a scale of 1:1,000,000. Indicative of a scientific approach that was still highly positivist and descriptive, the maps represent the demographic and ethnic distribution of the population. There are numerous problems, such as how to represent mobile populations, whose identities are hard to confine in ethnic taxonomies with no common unit of measurement. This set of maps is indicative of the changes in colonial cartography, which pursued in Africa encyclopaedic ambitions that had already been superseded in France, and was concerned with the ethnic categorisation of the population, which was politically motivated. However, anthropologists, sociologists and geographers also invented new ways to approach territories and populations in Africa.

Colonial cartography • Ethnology • Population studies • West Africa

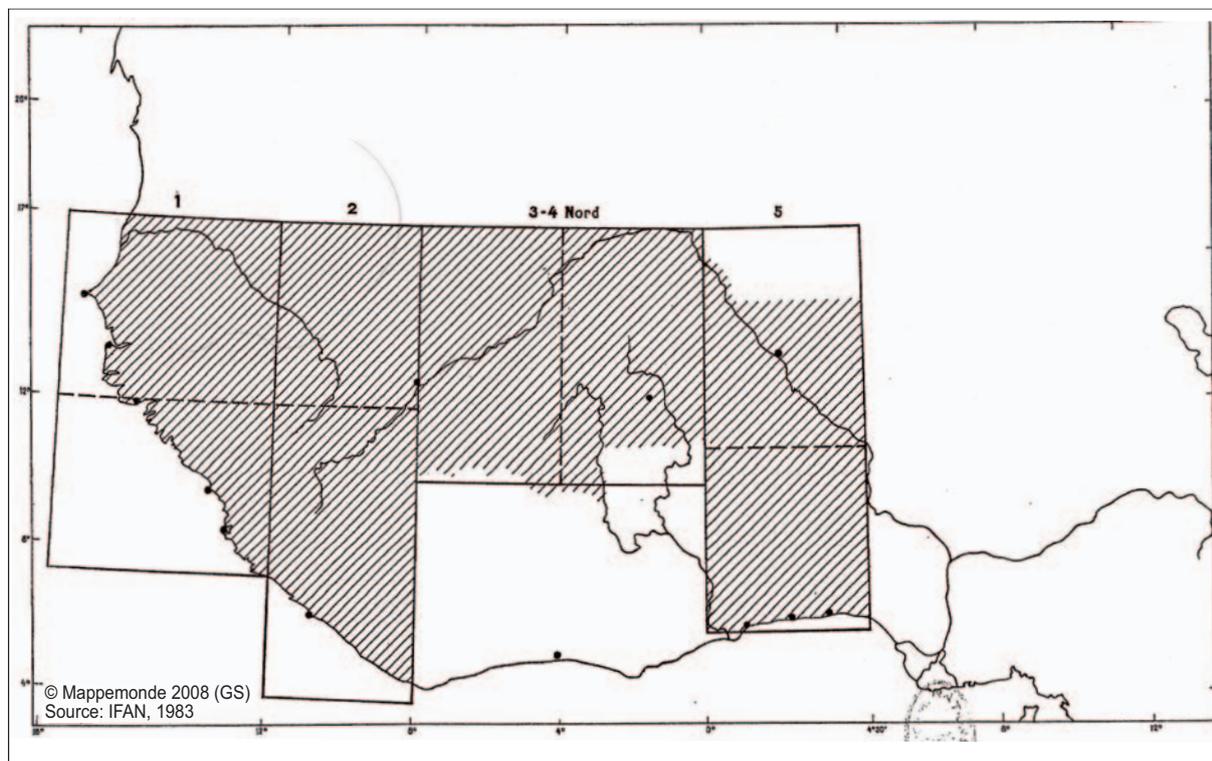
Resumen.— **Los mapas etno-demográficos de África occidental: los desafíos de una construcción 1952-1963.**— Entre 1952 y 1963, el Instituto Francés de África Negra (IFAN) publica cinco mapas etno-demográficos muy sintéticos de África occidental al 1/1 000 000. Ilustración de un proceso científico todavía muy positivista y descriptivo, representan la distribución demográfica y la repartición étnica de la población. Las dificultades son múltiples : como representar las poblaciones nómadas cuyas identidades se dejan difícilmente encerrar en las taxonomías étnicas y sin unidad medidora común ? Este conjunto es significativo de las evoluciones de la cartografía colonial, prolongación en África de las caducas ambiciones enciclopédicas de la metrópoli ; tratándose de categorización étnica de la población, se nota el peso de las preocupaciones políticas. Sin embargo, etnólogos, sociólogos y geógrafos inventan nuevas maneras de abordar territorios y poblaciones en África.

África occidental • Demografía • Etnología • Geografía colonial

Entre 1952 et 1963, l'Institut français d'Afrique noire publie cinq cartes ethno-démographiques représentant l'Afrique occidentale. Numérotées de 1 à 5, d'Ouest en Est, elles sont subdivisées en « feuille Nord » et « feuille Sud », sauf les cartes 3 et 4, limitées à la partie Nord (fig. 1). L'ensemble représente seize feuilles — huit cartes ethniques et huit cartes démographiques — au 1/1 000 000, selon un découpage conçu dès le début du projet en fonction de repères géographiques : 17^e parallèle au Nord — « les populations sédentaires ne dépassant guère cette limite » (Brasseur, Savonnet, 1960) —, et découpage méridien en cinq ensembles (fig. 2).

L'initiative de ce projet revient à Théodore Monod, directeur de l'IFAN, formé au Muséum d'Histoire naturelle, soucieux de systématiser dans tous les domaines scientifiques la collecte d'informations à propos de l'Afrique de l'Ouest et d'en assurer la diffusion de manière synthétique. Jacques Richard-Molard (encadré 1), premier directeur de la section de géographie de l'IFAN, est le maître d'œuvre des débuts de ce grand projet. Mais à la suite de son décès accidentel, le relais est passé à ses successeurs, notamment Paul Pélissier (encadré 2), géographe, et Paul Mercier (encadré 3), ethnologue. Ces cartes sont originales pour trois raisons : leur qualité technique de présentation, la quantité et la variété des données mobilisées ainsi que la sophistication du choix des figurés, qui contrastent avec la plupart des cartes d'Afrique subsaharienne éditées jusqu'alors (1); ensuite, l'ambition extrêmement synthétique du projet à l'échelle du 1/1 000 000, couvrant toute l'Afrique occidentale (2); enfin, cette cartographie s'affranchit des cadres politiques de l'époque, représentant des territoires aussi bien sous domination française que britannique, portugaise ou indépendants (3).

Cet ensemble unique dans la cartographie coloniale de l'Afrique ne laisse pas d'intriguer : signe tout à la fois du dynamisme de la géographie dans cet institut scientifique en situation coloniale mais aussi œuvre de synthèse baroque, vestige solitaire



1. Tableau d'assemblage des cartes ethno-démographiques de l'Ouest africain (cliché : IGN).

d'une ambition scientifique encyclopédique révolue. Projet d'envergure, ces cartes ont mobilisé le travail d'équipes de chercheurs pendant plus de dix ans, pour produire une synthèse minutieuse de données topographiques, démographiques et ethnologiques. Toutefois des tensions disciplinaires et épistémologiques ont d'emblée affecté cette œuvre collective. Les auteurs ont exposé méthodiquement les obstacles rencontrés, remettant en question la pertinence d'une telle entreprise ou inventant des solutions pour retrouver hommes et terrains malgré les difficultés d'investigation et les contraintes de représentation. Œuvre singulière, elle permet d'interroger la dimension proprement coloniale de cette cartographie des colonies.

La fabrique des cartes

Par leur sophistication technique et leur ambition intellectuelle, ces cartes ethno-démographiques viennent couronner une succession de cartes coloniales de l'Afrique subsaharienne.

Trois générations de cartes ou d'atlas

Parallèlement à la conquête et à l'implantation coloniale, une première génération de cartes à petite échelle est élaborée. En 1886, le géographe Henri Mager publie un *Atlas colonial*, qui rassemble des contributions d'autorités scientifiques et de figures politiques engagées dans l'expansion coloniale (Mager, 1886). Les territoires sont représentés, successivement, par des cartes à petite échelle (4), mêlant quelques données de topographie, d'hydrographie, de toponymie, accompagnées d'un texte de présentation des données climatiques, de la faune et de la flore. Les indications à propos de la population restent, elles, très rapides. Cette approche participe du processus, ou au moins du projet, de prise de possession d'un territoire à coloniser, à transformer pour le rendre productif et l'exploiter.

Encadré 1. Jacques Richard-Molard (1913-1951)

Agrégé de géographie en 1937, professeur au lycée Ampère à Lyon, il obtient une bourse de la quinzaine impériale en 1941 qui lui permet de faire un premier travail de terrain en Guinée en 1941-1942. Remarqué par Théodore Monod, il est appelé à Dakar comme directeur de la nouvelle section de géographie de l'IFAN en 1945, puis directeur-adjoint de l'institut en 1949. Après un séjour à Paris, il revient en Guinée en 1951 mais fait une chute mortelle dans les monts Nimba le 29 juillet. Il a publié un manuel sur *l'Afrique occidentale* et de nombreux articles.

Encadré 2. Paul Pélissier (1921)

Historien devenu géographe sous l'influence de Pierre Gourou et de Louis Papy à Bordeaux, il est agrégé de géographie en 1947. Après son passage à l'IFAN à la tête de la section de géographie, en remplacement de J. Richard-Molard (1950-1953), il crée le département de géographie de l'Institut des Hautes Études de Dakar et revient en France en 1961, à l'université de Rouen, tout en gardant des liens très étroits avec l'Afrique. Il ouvre un enseignement de géographie tropicale à la nouvelle faculté des Lettres et Sciences humaines de Nanterre en 1967. Membre du comité technique de l'ORSTOM dès 1964, il le préside de 1973 à 1982. Auteur, en 1966, d'une thèse d'État sur *Les Paysans du Sénégal: les civilisations agraires du Cayor à la Casamance* (Saint-Yrieix: Impr. Fabrègue, XV-939 p.), il lance avec Gilles Sautter une collection d'*Atlas des structures agraires au Sud du Sahara* (Paris: Mouton, ORSTOM, 1967-1987), et s'engage en faveur du développement rural.

Encadré 3. Paul Mercier (1922-1976)

Docteur ès Lettres de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Paris, il entre à l'ORSTOM, en 1946, mais est détaché à la section d'ethnologie de l'IFAN et participe à des recherches anthropologiques sur les pêcheurs Lebou de la presqu'île du Cap-Vert. Il dirige ensuite le centre local de l'IFAN créé au Dahomey, entre 1947 et 1952, et fonde la revue des *Études dahoméennes*. Il revient alors à Dakar, à la tête de la nouvelle section de sociologie, jusqu'en 1959. Il mène des enquêtes de sociologie urbaine, à Dakar, Thiès et Saint-Louis. De retour en France, il est directeur d'études à la VI^e section de l'EPHE.

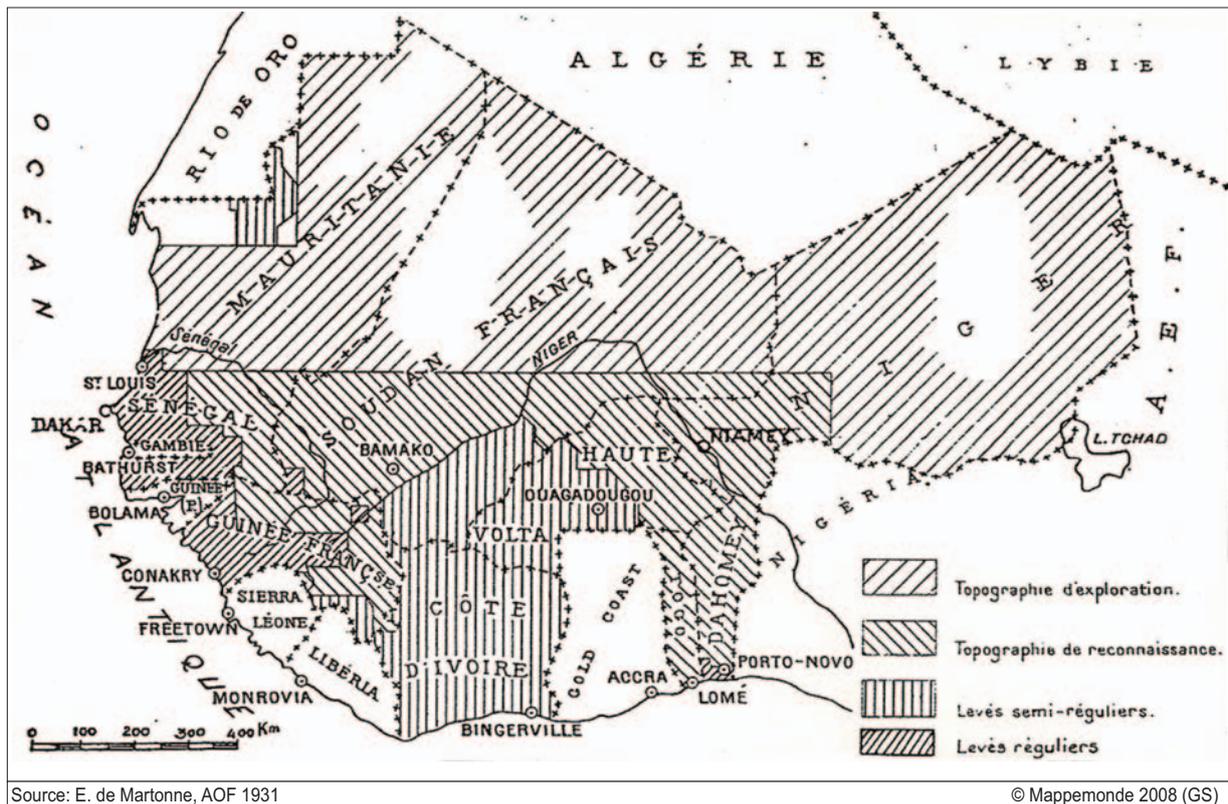
Feuille 1 Nord	Feuille 2 Nord	Feuilles 3 - 4 Nord	Feuille 5 Nord
12° N - 17° N,	12° N - 17° N	10° N - 17° N	11° N - 17° N
12° W - 18° W	8° W - 12° W	0° - 8° W	0° - 4° 30' E
1952	1960	1963	1954
(Sénégal)	(Soudan occidental, Haute Guinée, Sierra Leone orientale, Liberia)	(Haute-Volta, Mali, Niger)	(Niger)
Feuille 1 Sud	Feuille 2 Sud		Feuille 5 Sud
7°30' N - 12° N,	4° N - 12° N		6° N - 11° N
12° W - 18° W	8° W - 12° W		0° - 4° 30' E
1952	1960		1954
(Guinée)	(Soudan occidental, Haute Guinée, Sierra Leone orientale, Liberia)		(Nigeria, Dahomey, Togo)

2. Tableau géographique et chronologique des cartes ethno-démographiques de l'Afrique de l'Ouest. La chronologie de la réalisation de ces cartes ne suit pas la numérotation du découpage géographique en feuilles. Les noms de territoires figurant entre parenthèses renvoient de manière approximative aux espaces représentés par les cartes, car les limites fixées ne sont pas calquées sur ces frontières politiques. Les feuilles 3 et 4, se limitant à la moitié Nord de l'espace préalablement découpé, laissent largement de côté la Côte d'Ivoire et le Ghana.

Durant l'entre-deux-guerres, après la phase des missions de reconnaissance, tout l'espace colonial paraît délimité et approprié, du moins sur le papier. Le cadre institutionnel s'affermir : le gouvernement général d'AOF crée un service géographique en 1904, interrompu par la Première Guerre mondiale et rouvert en 1922. Sous la direction du commandant Édouard de Martonne, frère du géographe Emmanuel de Martonne, il reçoit pour mission de réaliser la carte de l'AOF, en liaison avec le service géographique de l'armée et les établissements scientifiques français et étrangers. Les campagnes topographiques et géodésiques ne sont plus exécutées essentiellement par des militaires mais dans un cadre civil et professionnel. S'appuyant sur les techniques nouvelles de triangulation géodésique et de relevés photographiques, la couverture cartographique de l'AOF (fig. 3) peut alors tenir la comparaison avec celles de l'Indochine et de Madagascar (5).

Des cartes à des échelles différentes s'articulent sur un même espace : la carte topographique d'exploration au millionième, du type dit « Carte du Sahara et régions limitrophes », couvre l'AOF. La carte de reconnaissance au 1/500 000 correspond à l'espace « utile », l'Afrique littorale, dont le colonisateur espère tirer profit le plus rapidement possible. Toutes deux sont des compilations d'itinéraires et de levés de reconnaissance. Les cartes régulières et semi-régulières, « exactes mais incomplètes », au 1/200 000 proviennent de levés entrepris en partant de la côte et s'enfonçant progressivement dans l'arrière-pays des trois colonies les plus directement exploitables et les plus peuplées de l'AOF : Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire. En revanche, les régions désertiques ou semi-désertiques au Nord du 16^e parallèle (ce qui recoupe quasiment la limite Nord des cartes ethno-démographiques) ou à l'Est du 6^e degré de longitude Est au Niger, n'ont fait l'objet que d'une topographie d'exploration incomplète.

Cette cartographie reste essentiellement topographique et administrative, politique aussi, participant de la prise de possession symbolique de ces territoires et les missions d'abornement ou de réabornement des frontières sont encore une occasion privilégiée de préciser des données cartographiques (6). Le service géographique de



3. Avancement de la cartographie en AOF, 1931 (cliché : IGN).

l'AOF produit jusque dans les années 1950 des cartes physiques, des cartes des données administratives, et les cartes du service des mines représentent les richesses du sous-sol. Mais les cartographes s'intéressent aussi d'un peu plus près aux populations, cherchant à les identifier et à en délimiter les contours, en s'appuyant sur des monographies. Dans la dynamique de l'exposition coloniale internationale de 1931, Guillaume Grandidier (1934) publie un *Atlas des colonies françaises*. La typologie des populations est largement reprise des travaux de l'administrateur ethnographe Maurice Delafosse (1911) et repose sur des critères tant linguistiques que mélaniques ; leur distribution est figurée par des plages de couleur aux limites bien nettes. Des signes spécifiques indiquent la présence de « traces » d'un groupe parmi un autre, comme les Peuls du Fouta Djalon parmi le « groupe sénégaloguinéen », mais le métissage n'est pas prévu par cette carte.

Les cartes ethno-démographiques correspondent à une troisième génération de représentations. Thématiques et plaçant les hommes au centre des travaux — mutation majeure dans le contexte colonial —, elles associent données démographiques et ethnologiques, qui avaient été traitées séparément jusque-là, sauf une tentative due au militaire Yves Urvoy (1942), après de longues années de terrain au Niger. Étayées désormais par une vaste documentation, elles couvrent quasiment l'ensemble de la Fédération, à l'échelle du millionième, synthèse de cartes à des échelles beaucoup plus grandes.

Sources et figurés

Les cartes au 1/200 000 du service géographique de Dakar, annexe de l'IGN de Paris, réalisées d'après des levés photographiques aériens, ont servi à la préparation des

feuilles 1 et 2 Nord. Un travail de terrain en complément repousse la publication de la deuxième feuille à 1960. Les fonds de carte utilisés pour la feuille 5, publiée dès 1954, sont, eux, très hétérogènes et de relativement petite échelle, comme le croquis au 1/1 000 000 de l'Afrique française ou les feuilles de Parakou tirées en 1940, de Porto Novo en 1941, ou de Niamey en 1947 (Mercier, 1954). Cependant, la représentation de larges zones entre les 8^e et 11^e parallèles part de croquis au 1/500 000 de l'IGN, réalisés grâce à des photographies aériennes prises entre 1948 et 1950. Pour la zone côtière du Dahomey, les feuilles de Porto-Novo, Cotonou et Grand Popo dressées par le service géographique de l'AOF au 1/100 000 sont utilisées. Quant aux territoires étrangers, la situation est variable mais pas toujours défavorable: pour le Nigeria (Mercier, 1954), la carte au 1/500 000 publiée par le *Survey Department* de Lagos en 1943 est utilisée. Sur la feuille 2 (Brasseur, Savonnet, 1960), la représentation du Liberia est inspirée d'une carte de 1947 au 1/600 000, et celle de la Sierra Leone d'excellentes cartes au 1/250 000 produites par le *Survey Department* d'Accra en 1943, ainsi que d'un atlas publié par le *Survey and Land Department* de Freetown en 1953. Si les doléances à propos de l'hétérogénéité des fonds de départ sont récurrentes, la situation semble s'améliorer: les feuilles 3 et 4, publiées en 1963, s'appuient ainsi en totalité sur des feuilles au 1/200 000 (Brasseur, Le Moal, 1963).

La collecte des informations démographiques et ethnographiques ne va pas non plus sans difficultés. Les cartes de densité reposent sur les chiffres des recensements administratifs appliqués à la plus petite subdivision administrative, cantons pour les territoires français, *regulados* pour les territoires portugais, districts ou chefferies pour les territoires britanniques (7), quoique ces limites soient « souvent incertaines pour les administrateurs eux-mêmes » (Pélissier, 1952). En AOF, la répartition de la population à l'intérieur des cantons est effectuée en tenant compte, le cas échéant, des cartes au 1/200 000, des rares études consacrées à la géographie humaine des régions considérées, de notes de tournée des auteurs, ainsi que d'un fichier résultant d'une vaste enquête ethno-démographique à l'échelle des cercles d'AOF, lancée par Théodore Monod à partir de 1945 (Suremain, 2005). Pour les cartes ethniques, ces mêmes sources ainsi que la bibliographie française et étrangère sont mobilisées, avec une grande hétérogénéité de résultats.

Quant à la représentation de ces données, elle prend souvent l'allure d'une gageure. Les feuilles des cartes de densité sont couvertes de figurés de surface, ou proportionnels pour les villes, alors que celles des cartes ethniques sont parsemées de figurés ponctuels « sans valeur numérique précise » (Pélissier, 1952). Il s'agit en fait de ne pas donner de « fausse sécurité et de précision illusoire » là où les densités sont faibles ou bien les cartes trop peu précises pour localiser exactement des villages. Étant donné l'ampleur des espaces représentés, il aurait fallu par ailleurs modifier les codifications en passant des régions de forte à faible densité (Mercier, 1954). L'intérêt des figurés ethniques ponctuels est cependant de permettre la superposition « à d'autres signes, attestant ainsi l'imbrication de populations souvent mouvantes ». Des couleurs communes permettent de rapprocher visuellement des groupes « directement apparentés » ou ayant « en commun un certain nombre de traits culturels ou sociaux » (Mercier, 1954). Mais le scepticisme du géographe Paul Pélissier et de l'ethnologue Paul Mercier, dès la publication des deux premières feuilles, est patent, étant donné le nombre restreint de couleurs et surtout l'homogénéité attribuée à des groupes socialement composites.

Cette représentation des populations d'Afrique de l'Ouest rend ainsi compte des progrès de l'implantation coloniale et du travail d'enquête statistique réalisé, mais elle conduit aussi à les surestimer en donnant une apparence rigoureuse et systématique à des procédures bien souvent très approximatives. Elle a l'ambition de croiser critères démographique et ethnique, entreprise dont les auteurs des cartes soulignent les limites, du moins dans les notices qui les accompagnent.

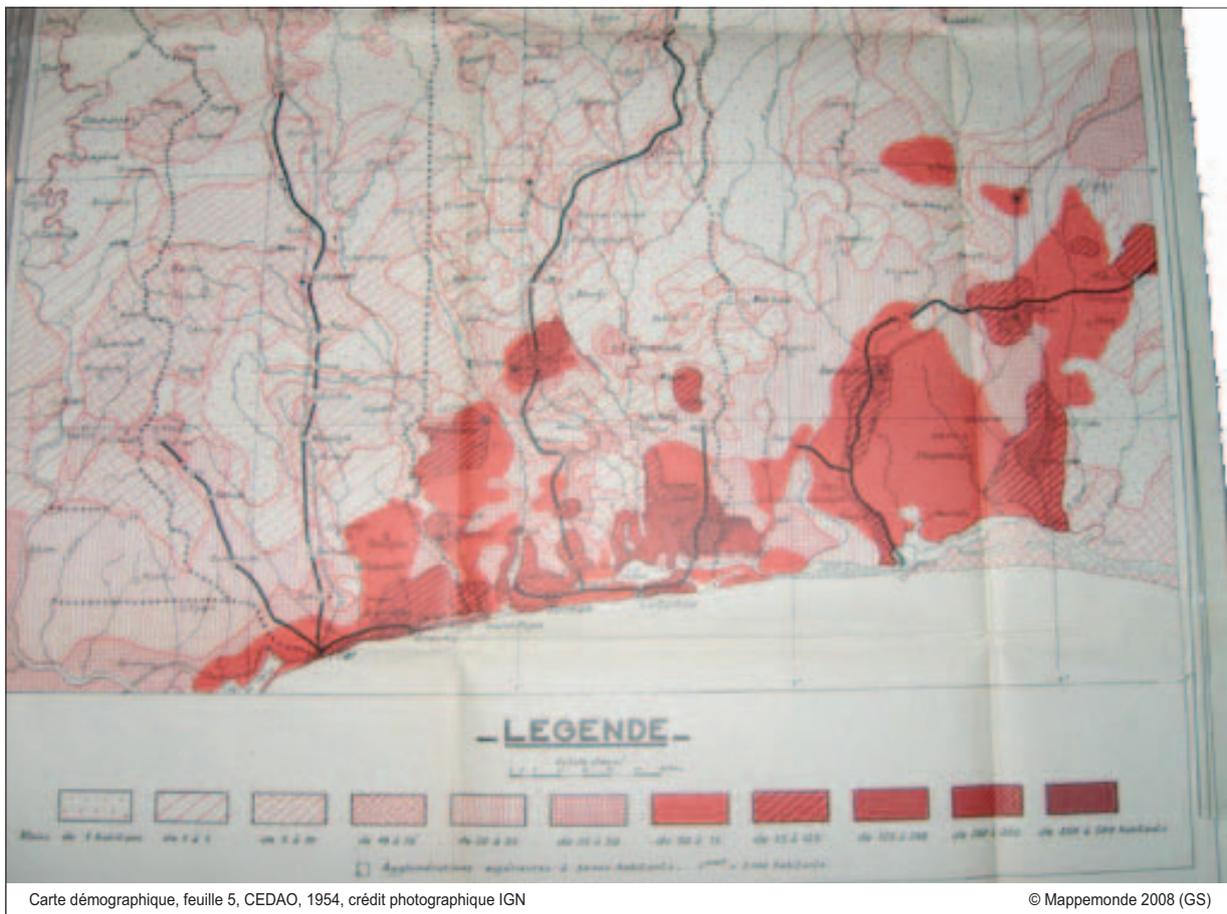
Représentations et tensions disciplinaires

Inscrites dans la perspective très positiviste et descriptive de l'inventaire ethnogéographique lancé par Théodore Monod, ces cartes ne s'y réduisent cependant pas. Les auteurs aux profils scientifiques divers — géographes, ethnologues, sociologues — posent en effet la question des circulations, des brassages de populations et de leur représentation. Ils interprètent leur répartition, selon leur angle disciplinaire propre et portent des appréciations contrastées sur cette œuvre.

De l'extrême prudence à la fierté

Paul Pélissier succède à Jacques Richard-Molard à la tête de la section de géographie de l'IFAN (1950-1953) et achève les premières feuilles de ce projet, qu'il présente avec une grande prudence en 1952. Il exprime ses doutes quant à la fiabilité des chiffres de densité fournis par « des recensements administratifs effectués sans moyens suffisants dans le but essentiel de procurer une base à la répartition de l'impôt » (Pélissier, 1952). Si les valeurs absolues sont sans doute toutes sous-estimées, il pense cependant que le tableau de répartition de la population doit être à peu près conforme à la réalité. L'ethnologue et sociologue Paul Mercier (1964), maître d'œuvre de la feuille suivante, qui représente notamment le Dahomey où il a mené de nombreuses enquêtes, fait preuve aussi d'un certain scepticisme. Il souligne la variabilité de la précision des données selon les régions, n'ayant pu aller partout et s'en étant remis à l'aide de correspondants de l'IFAN et à des sources administratives de qualité, mais très disparates. Pour les autres régions, il utilise des sources très diverses, parfois anciennes : notes d'enquêtes d'administrateurs, d'ethnologues ou personnelles. Pour les territoires sous tutelle britannique, il sollicite des renseignements oraux et une bibliographie scientifique, notamment les volumes de l'*Ethnographic Survey* lancés par l'Institut africain international, mais parfois aussi déjà fort ancienne (Temple, 1919; Meek, 1925; Talbot, 1926; Manoukian, 1950, 1952). Sources des données démographiques, les recensements n'ont été effectués ni sur les mêmes bases ni à la même date dans les différentes colonies. Celui du Nigeria, par exemple, remonte à 1931.

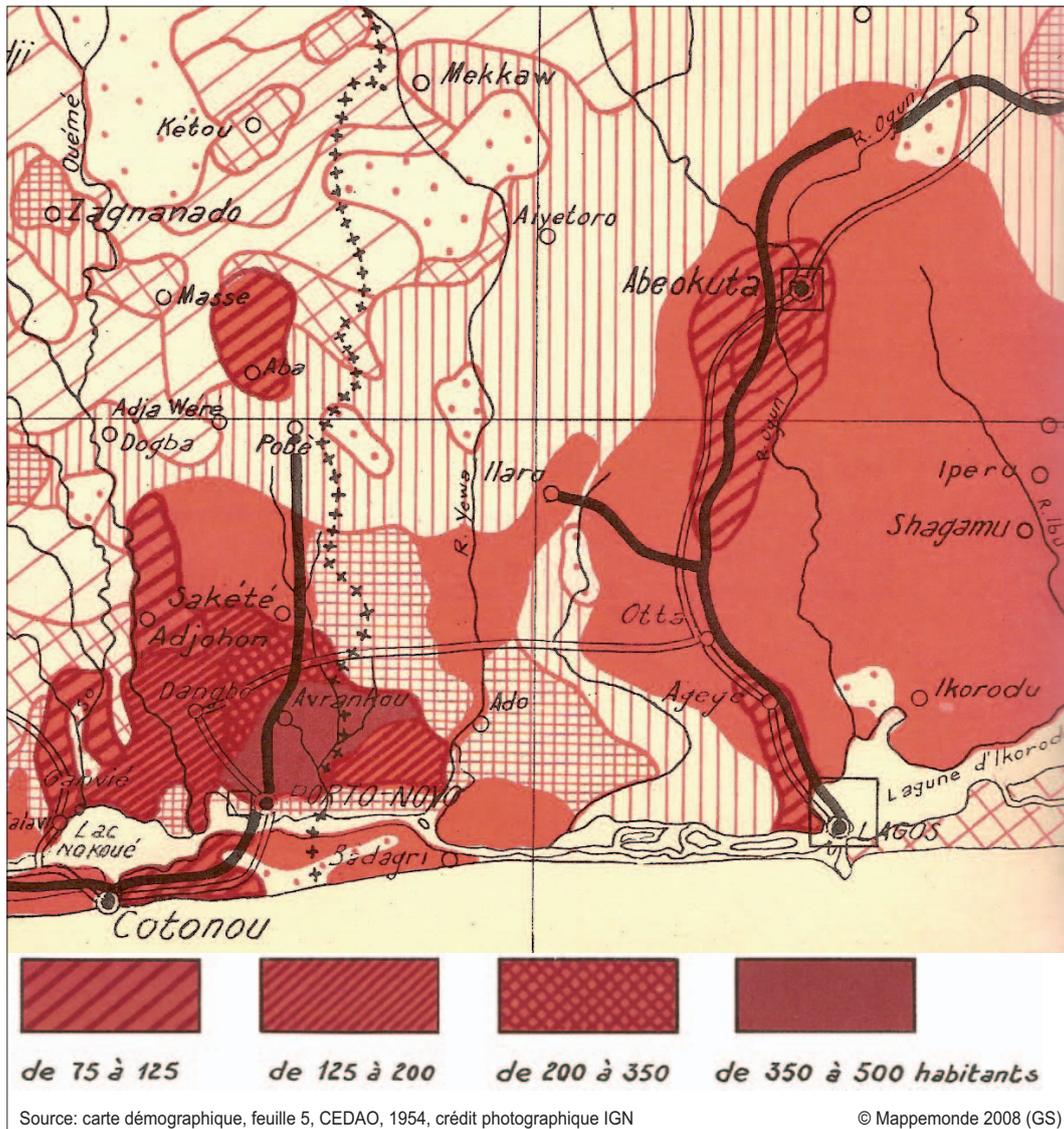
Paul Mercier souligne aussi la difficulté à représenter de manière nuancée des zones de forte densité, rares à l'échelle de l'Afrique occidentale : il avait été convenu au début des travaux que « la population des villes importantes (au-dessus de 30 000 habitants) serait exclue des calculs de densité » et représentée par des carrés proportionnels à son importance. De tels codes, qui ne permettent pas de tenir compte des agglomérations supérieures à 10 000 habitants en pays Yoruba, ne peuvent non plus « donner une idée de la structure agglomérée du peuplement ». Les villes d'Ibadan, Abeokouta et Lagos s'inscrivent ainsi dans des à-plats de couleur correspondant à des densités de 50 à 125 habitants seulement (fig. 4), alors que cette dernière ville compte près de 355 000 habitants en 1952 (fig. 5).



4. Carte démographique, feuille 5 (CEDAO, 1954 ; cliché IGN).

En outre il n'avait pas été possible de tenir compte du grand nombre de cultivateurs des villes yoruba pour le calcul des densités rurales des zones avoisinantes. Si bien que « dans les régions d'Ibadan et d'Abeokuta, la densité effective est certainement supérieure à la densité figurée » et les densités réelles des provinces yoruba au moins aussi fortes que celles du Dahomey, simplement mieux connues (Mercier, 1954).

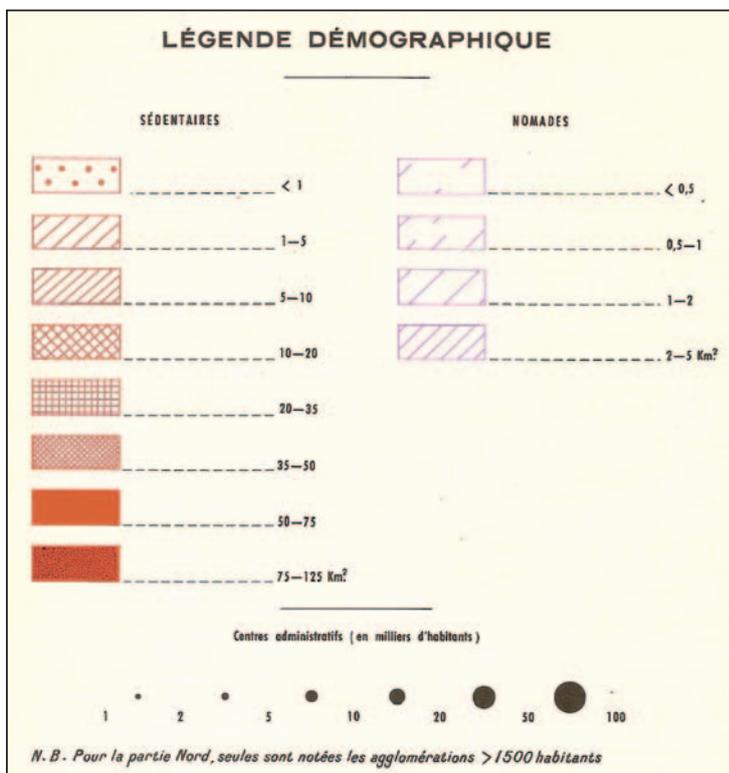
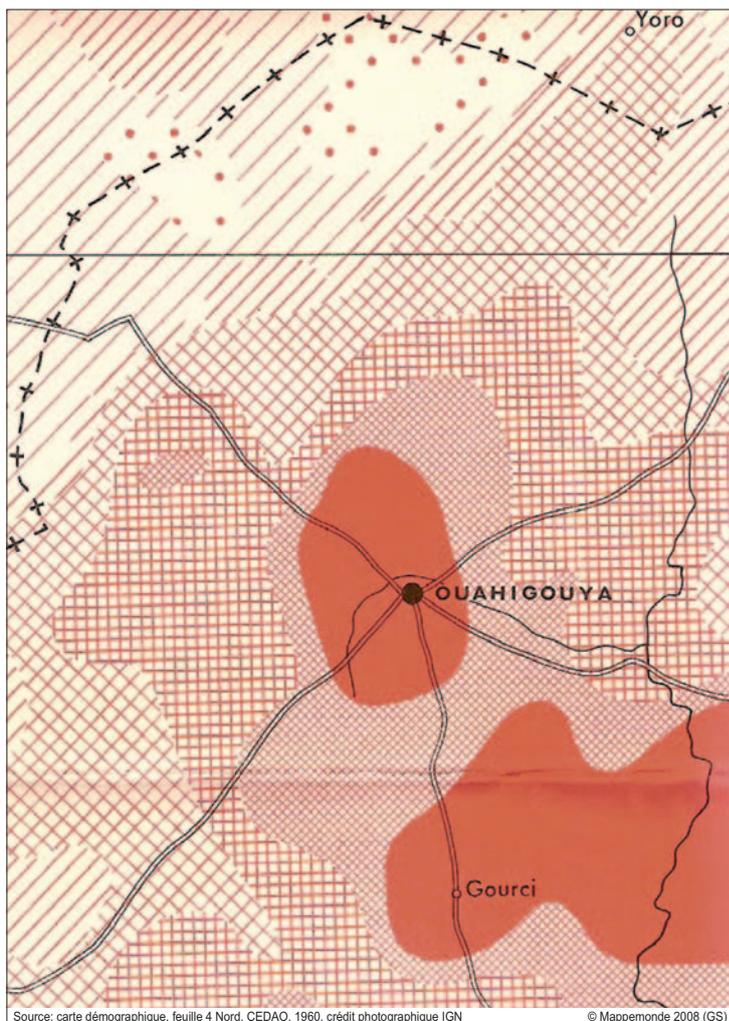
La réalisation des dernières feuilles témoigne de la poursuite de cet effort minutieux pour traquer et solliciter les sources avec exigence et en ayant davantage recours aux savoirs autochtones. Ainsi, « au Soudan, la documentation de base a été relevée à l'échelon de la subdivision administrative [...] où sont centralisés les renseignements les plus dignes de foi », complétés par les éclaircissements des chefs de cantons ou des interprètes (Brasseur, Savonnet, 1960 ; Brasseur, Le Moal, 1963). La documentation est « rassemblée au chef-lieu de territoire où elle est exploitée à l'échelle du 1/500 000 en ne tenant plus compte des découpages administratifs qui ne sont pas en liaison étroite avec les phénomènes ethniques ou démographiques », prise de distance nette par rapport aux cadres de fait des travaux de la génération précédente d'atlas. La variation d'échelle amène également, d'une manière spécifiquement géographique, l'émergence de « problèmes nouveaux, des incohérences ou des incertitudes », obligeant à une nouvelle enquête, bibliographique et de terrain. Pour représenter la Guinée, les géographes Gérard Brasseur et Georges Savonnet (1960) suivent une démarche allant de la plus petite échelle — un canevas de répartition ethnique au 1/1 000 000 à partir d'une documentation à Dakar — à la plus grande, grâce à une longue tournée sur le terrain en 1953, qui permet d'élaborer les cartes au 1/200 000. Ils mettent au point une



5. Détail de la carte démographique et légende feuille 5 (CEDAO, 1954 ; cliché IGN).

technique de calcul des densités échappant aux incertitudes des découpages administratifs en cantons: à partir d'un quadrillage de carrés de 5 minutes (environ 9 km) de côté, ils additionnent les chiffres de population des villages de ces surfaces, établissent des moyennes horizontales et verticales et, de là, interpolent. Ce procédé élimine les contrastes violents, nuance les représentations, comme en témoignent les densités auréolaires autour de Ouahigouya (fig. 6).

Les difficultés les plus vives, selon Paul Pélissier, sont relatives à l'identification des groupes ethniques. La correspondance de Jacques Richard-Molard, avec Denise Paulme-Schaeffner en donne un aperçu: le géographe évoque la mise au propre définitive de la carte ethnique provisoire de l'Afrique noire à l'est du 12^e méridien ouest comme «un supplice chinois du plus pur genre casse-tête», mais qui n'exclut pas certains accommodements de haute cuisine. Que faire des Kissi (au Sud de la Guinée, à la frontière avec la Sierra Leone et le Liberia)? «Les rattacher aux Mandés sous quelques prétextes pseudo-linguistiques, ou aux Sylvestres? Ou adopter un signe graphique conventionnel peu compromettant qui en ferait des métis Kourankos-Sylvestres? et [les] Lélé totalement inconnus? Enclave «primitive» résiduelle ou apparentés au contraire aux Kourankos? ». La réponse de D. Paulme-Schaeffner est plutôt rassurante,



6. Détail de la carte démographique, feuille 4 Nord (CEDAO, 1960 ; cliché IGN).

les Kissi étant résolument situés dans les Sylvestres. Quant aux Lélé, n'en parlant que par ouï-dire, elle les présente comme « un mélange de Soudanais et de gens venus de Sierra Leone (donc Sylvestres) » (Archives IFAN, E 2-3).

Gérard Brasseur et Gérard Savonnet, qui publient finalement cette carte, tranchent : « agriculture, respect des reliques forestières, organisation politique peu élaborée déterminent le rattachement [des Kissi] à la série des paléonigritiques et des refoulés... » (Brasseur, Savonnet, 1960); les Lélé, eux, sont représentés comme des métis de Kissi et de Kouranko, choix non justifié dans la notice (fig. 7a et b).

Pour définir les groupes humains, Paul Péliissier récuse, lui, dès la première notice, le critère linguistique, prenant l'exemple des Toucouleurs du Fouta-Toro, qui parlent peul et se disent « al poular » comme les Peuls mais dont le genre de vie de cultivateurs est fort éloigné de celui de ces derniers. Il écarte aussi celui de la « race », considérée comme une notion « aussi imprécise en Afrique qu'ailleurs », sans pertinence anthropologique, ni géographique pour les hommes d'outre-mer, qui forment des « groupes politiques ou sociaux dont les limites n'ont cessé de varier... » (Péliissier, 1952). Dénaturalisant l'approche ethnique, il propose de mettre au point une classification appuyée sur la géographie humaine, c'est-à-dire les « types d'aménagement

du paysage [...], les genres de vie, les organisations sociales, etc. mais aussi sur la conscience qu'a chaque groupe de son originalité ou de son autonomie», ce qui revient pour lors « à admettre faute de mieux que tel groupe ne tient qu'à l'idée que ses membres s'en font » et à placer les stratégies des individus ou des groupes au cœur des définitions identitaires. Pragmatiquement, il réunit « sous une même teinte des populations apparentées par le lien le moins discutable, tantôt le genre de vie, tantôt les traditions historiques, éventuellement la langue ou l'anthropologie ».

Interprétations géographiques ou ethnologiques ?

Pour aller au-delà de la logique du simple inventaire, Jacques Richard-Molard avait souhaité qu'une interprétation géographique et ethnologique de ces distributions soit avancée. Son manuel sur la géographie humaine de l'Afrique occidentale permet de percevoir quel était son projet (Richard-Molard, 1949). Ces cartes semblent être le couronnement de ses articles, ou du moins une transcription spatiale d'une analyse de l'Afrique conçue largement en termes de genres de vie. Mais au final, ces feuilles expriment des options parfois divergentes.

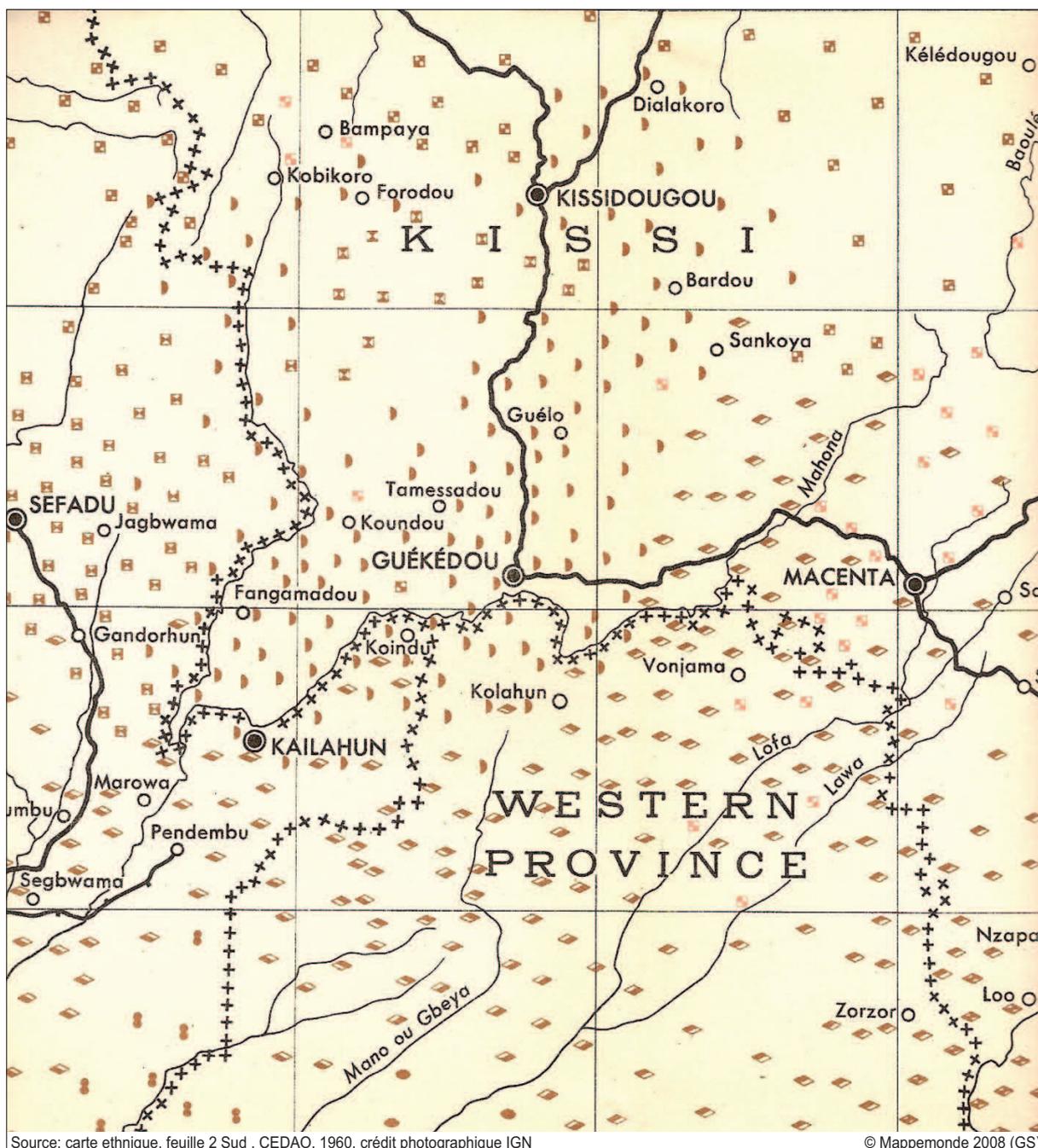
Paul Pélissier (1952) souligne qu'il n'y a pas de déterminisme géographique, ni lié à l'eau, ni lié au sol. Bien plus essentielle, pour lui, est la façon dont les hommes tirent parti d'une situation à travers des genres de vie et des techniques originales. Les vallées de la Gambie, de la Casamance et des Rivières du Sud sont des foyers de forte population, dans la mesure même où leurs habitants maîtrisent la riziculture inondée.

Confrontant les deux types de cartes (fig. 8 et 9a), il explique ainsi le contraste de peuplement en Casamance :

la tache de forte densité qui recouvre la région située en aval du confluent du Songrougrou [affluent de rive droite de la Casamance, au niveau de Marsassoum] correspond à la présence de riziculteurs diolas, tandis qu'immédiatement en amont de cette rivière, qui semble avoir historiquement joué le rôle de frontière, et dans des conditions naturelles très voisines, le territoire occupé par les Mandingues ne nourrit qu'une population infime. Il en est de même en Guinée portugaise où Teixeira da Mota a bien montré comment les plus fortes densités de la colonie, celles des rives du Rio Mansoa, résultent de la présence de populations Balantes, qui pratiquent depuis des siècles la riziculture inondée selon de savantes techniques.

Le géographe le plus sceptique sur la faisabilité et la pertinence de ces cartes en tire pourtant les analyses les plus précises, car limitées aux régions qu'il connaît bien, à grande échelle, paradoxe pour cette carte au 1/1 000 000. Si des facteurs humains sont décisifs pour expliquer la répartition des hommes, l'étude de leur inscription dans un environnement, grâce à des techniques agricoles spécifiques, reste centrale dans son travail.

Sur d'autres feuilles cependant, la question du territoire même semble finalement marginale. Les seules références bibliographiques géographiques de Paul Mercier sont des manuels très généraux (Gautier, 1943 ; Richard-Molard, 1949). Ses interprétations des cartes renvoient à des « faits humains » — qualifiés d'ethniques, culturels, religieux, linguistiques, historiques, économiques —, mais en laissant largement de côté ce qui ressort spécifiquement de la géographie, ou l'assignant à l'exposé d'un cadre physique. S'il qualifie des populations de forestières ou de lagunaires, c'est en référence à une zonalité biogéographique, non à des « genres de vie ». Pour présenter les Akan par exemple, il se fonde sur des critères linguistiques — essentiels pour



Source: carte ethnique, feuille 2 Sud, CEDAO, 1960, crédit photographique IGN

© Mappemonde 2008 (GS)

7a. Détail carte ethnique, feuille 2 Sud (CEDAO, 1960 ; cliché IGN).

définir les différents groupes dans cette notice —, le système de parenté, l'organisation politique, les cultes (Mercier, 1954). Dans des régions à fortes contraintes physiques, c'est finalement le facteur humain et historique qui est présenté comme le plus déterminant, dans une simple opposition binaire. Il en va ainsi, selon Paul Mercier, même dans les zones sahéenne et extrême nord soudanienne où « l'emprise des conditions physiques est la plus forte ». Il explique la dispersion des noyaux de population dans le Nord du Borgou, entre le Niger et la Mekrou, chez les Bariba comme chez les Gourmantché, par un « essaimage de l'aristocratie guerrière, poussant toujours plus loin, et créant de nouvelles petites chefferies, rejoignant constamment des groupes de cultivateurs qui s'étaient mis hors de leur portée », mais sans s'intéresser précisément à l'inscription des hommes dans des terroirs locaux.

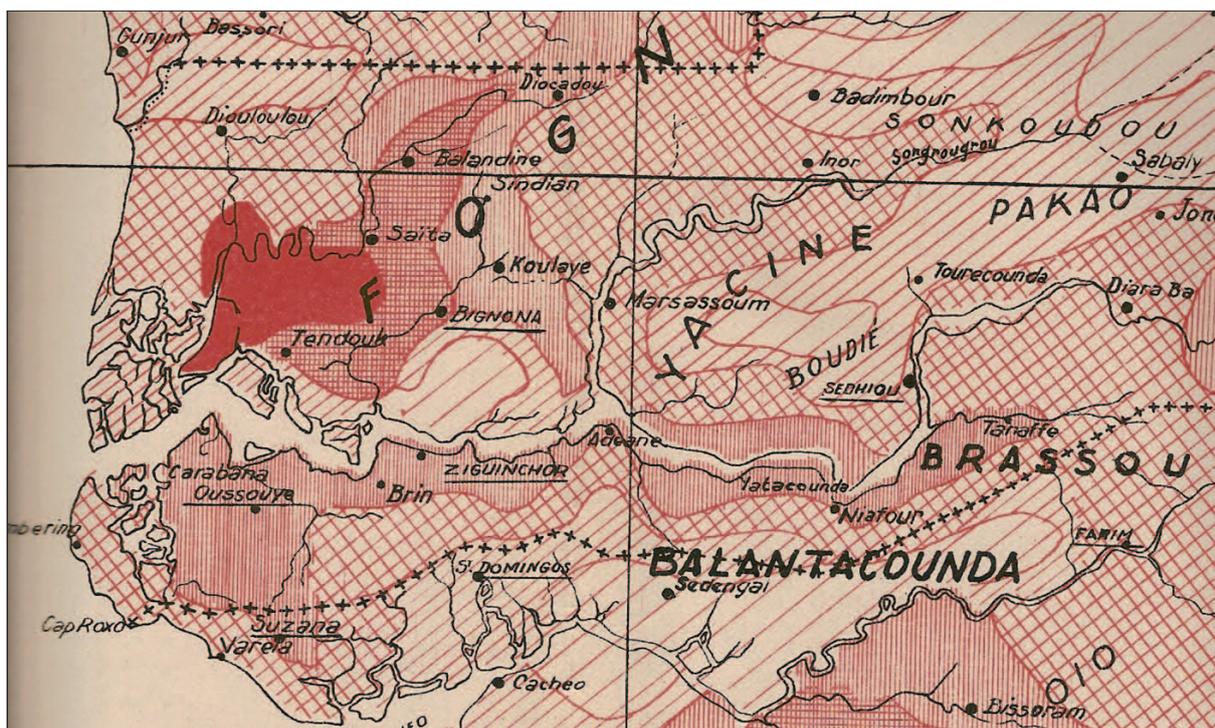
LÉGENDE ETHNIQUE

Maures	Wasulunke	Kran
Harratin	Khasonke	Grebo
Peuls	Wolof	Tyen
Diawambe	Dyalonke	Sapo
Rimaibe	Toma	Sikon
Voltaïques indifférenciés	Mendi	Kuranko
Senufo	Loko	Lele
Toucouleurs	Gbande	Kono (Sierra Léone)
Girganke	Gbunde	Vay
Soninke	Gerze	Kisi
Dyawara	Kono (Guinée)	Krim
Dyariso	Manon	Temne
Diakhanke	Dan	Gola
Bambara	Gyo	Bele
Masasi	Ge	Limba
Kagoro	Basa	
Somono	De	
Malinke	Kru	

N.B. Pour la coupure Nord chaque signe représente 500 habitants.

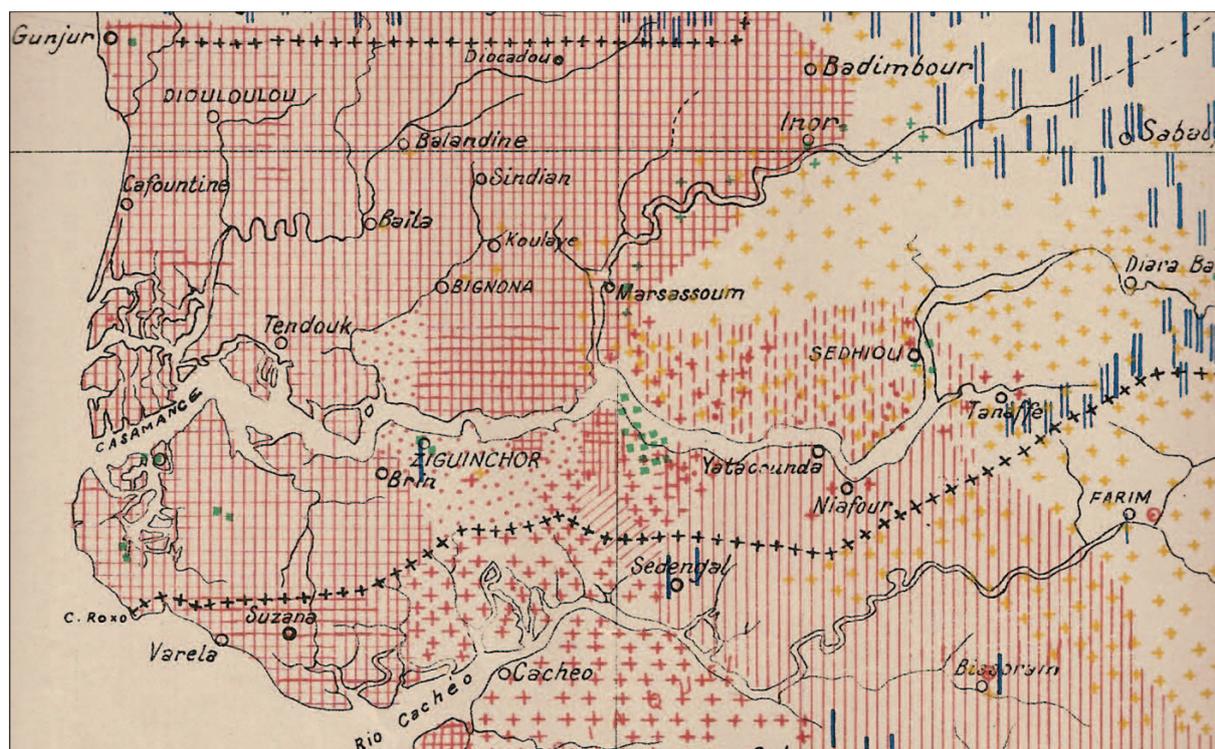
7b. Légende de la carte ethnique, feuille 2 Sud (CEDAO, 1960 ; cliché IGN).

De même, lorsque Gérard Brasseur et Gérard Savonnet (1960) repèrent à partir de la carte de la zone frontrière entre la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone, une forte pression démographique et trois genres de vie d'où découlent trois types bien distincts de peuplement — nomades, sédentaires, citadins —, ils l'expliquent par trois facteurs : « historique d'abord, économique et dans une certaine mesure politique ». La représentation de la répartition spatiale des densités et des groupes ethniques débouche sur une interprétation dont le territoire n'est qu'un décor. Dans la dernière feuille, quoiqu'ils fassent référence à la notion de « genre de vie », Gérard Brasseur et Guy Le Moal (1963) se contentent d'énumérer certains traits sociaux à propos des Bambara, sans aucune référence à l'environnement dans lequel ils s'inscrivent. Cependant, une attention minutieuse est portée à l'occupation du terrain à grande échelle, pour la représenter au plus près et faire apparaître des zones effectivement non occupées, comme les lacs de zone d'inondation, « à la façon d'une boutonnière », ou au contraire tenir compte d'une répartition linéaire le long du Niger en aval de Tombouctou, tout en tenant compte de l'utilisation de « la brousse immédiatement en arrière du fleuve [...] pour le pacage du bétail, l'approvisionnement en bois, la cueillette... », ce qui engendre une diversité de figurés que l'on ne retrouve pas dans la légende (fig. 10).



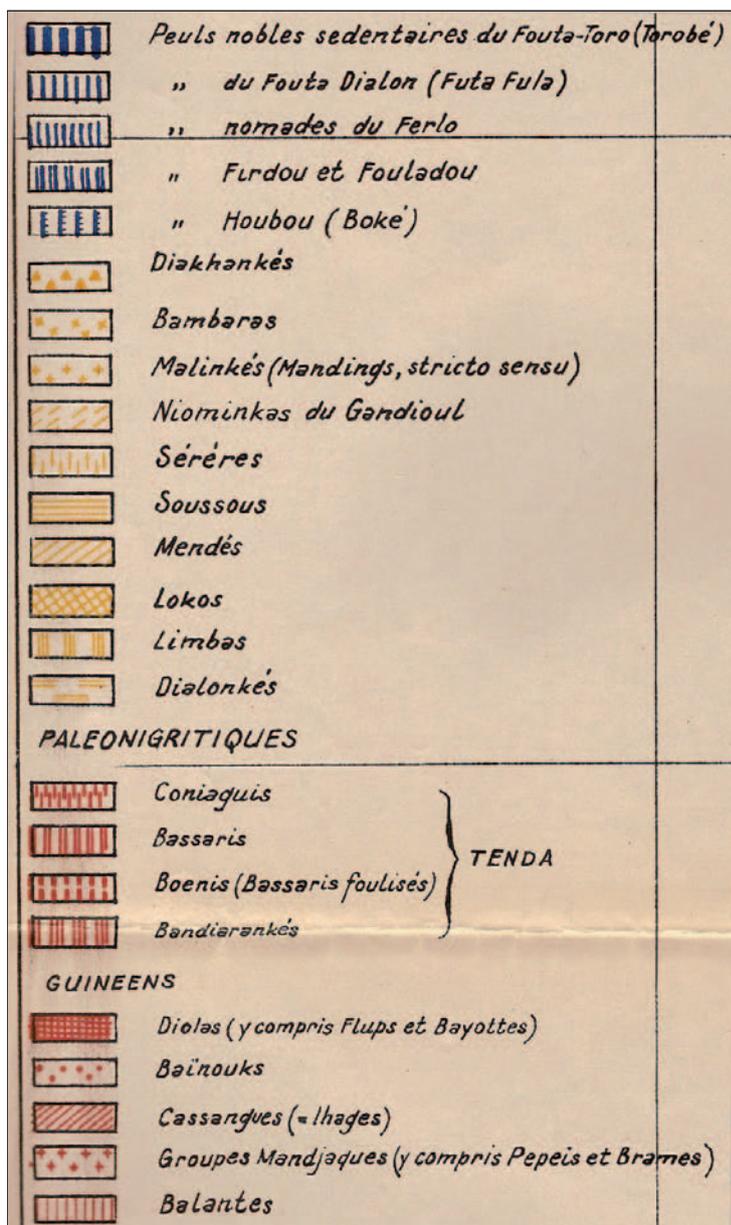
Source: carte démographique, feuille 1 Nord, CEDAO, 1952, crédit photographique IGN © Mappemonde 2008 (GS)

8. Détail de la carte démographique, feuille 1 Nord (CEDAO, 1952 ; cliché IGN)



Source: carte ethnique, feuille 1 Nord, CEDAO, 1952, crédit photographique IGN © Mappemonde 2008 (GS)

9a. Détail de la carte ethnique, feuille 1 Nord (CEDAO, 1952 ; cliché IGN).



9b. Légende de la carte ethnique, feuille 1 Nord (CEDAO, 1952; cliché IGN).

Il faut donc briser les cadres habituels de la représentation pour rendre compte des relations complexes entre les hommes et leur environnement. Gérard Brasseur et Gérard Savonnet précisent en note que «les chercheurs de l'IFAN de Haute-Volta préparent une carte de densité des populations de ce pays basée sur l'occupation effective des terroirs». Même pour les défenseurs les plus enthousiastes de cet ensemble de cartes, c'est déjà signaler la fragilité de leur pertinence, leur incapacité à tenir compte de l'appropriation réelle de territoires par les hommes, et annoncer un nouveau type de représentation.

Si la dimension d'interprétation proprement géographique de ces cartes paraît limitée et concurrencée par une lecture plus ethnologique, cette entreprise de cartographie thématique renvoie à un projet global et a rencontré des difficultés dont on peut se demander dans quelle mesure ils constituent des traits spécifiques d'une géographie coloniale.

Un « chef-d'œuvre » de la géographie coloniale ?

Des cartes thématiques

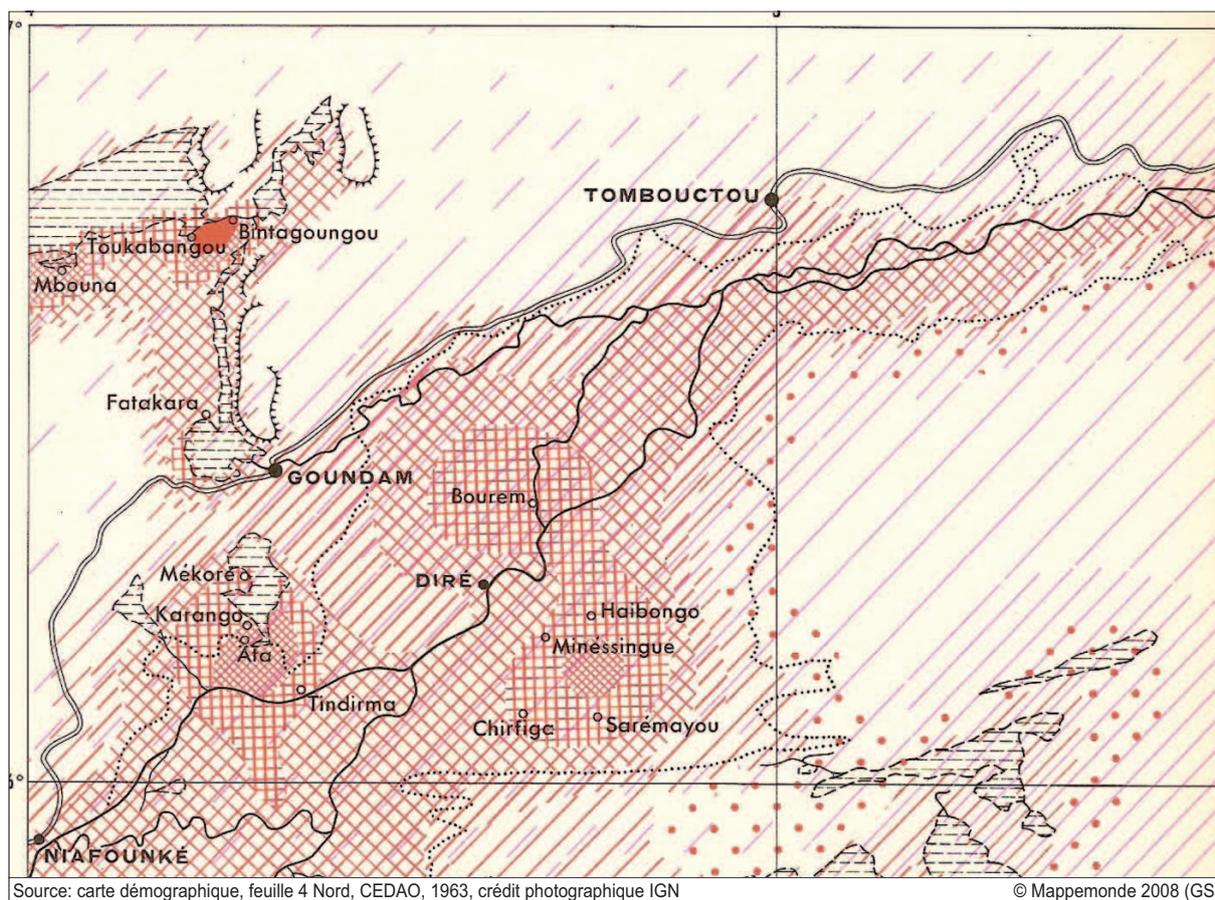
Ces cartes thématiques proposent de résoudre les multiples difficultés créées par le passage entre des données démographiques quantitatives et qualitatives et leurs représentations spatiales, construites à des échelles parfois différentes. La géographie française s'est en fait déjà confrontée à ce défi à la fin du XIX^e siècle avec des essais de cartographie quantitative, inspirés des travaux allemands en économie politique ou en ethnographie du milieu du siècle (Palsky, 1996). Friedrich Ratzel et son *Anthropo-Geographie* (1882) contribuèrent à donner une impulsion au développement de la géographie humaine porté par l'école vidalienne. Émile Levasseur (1889), historien de formation, joua un rôle de passeur essentiel en développant des travaux d'économie politique, de statistique et de géographie. Il contribua, en particulier, à élaborer la

notion de densité et ses usages en statistique. Les géographes vidaliens intégrèrent ces données et laissèrent de côté les limites administratives pour fonder davantage le travail de cartographie à l'échelle de régions ayant une cohérence géographique.

Cet ensemble de cartes ethno-démographiques s'inscrit dans une évolution de la cartographie coloniale qui connut en accéléré un parcours similaire à celui suivi par la géographie métropolitaine. Dans les années 1920, l'*Atlas des cercles de l'AOF* était essentiellement topographique et administratif à grande échelle (Martonne, 1924), celui de Paul Pollachi (1929) essentiellement politique, à petite échelle et dans une faible mesure économique. Trente ans plus tard, cette cartographie thématique est fondée à la fois sur une couverture topographique globalement maîtrisée et un appareil statistique plus important qui ouvrent tout un champ de possibles, en l'occurrence mettre en relation des données quantitatives concernant le peuplement et des aspects plus qualitatifs comme l'identité ethnique.

Une entreprise singulière

La comparaison avec la production ethnologique, nationale et internationale, de l'époque fait ressortir cependant la singularité de ce vaste ensemble. Le CNRS lance certes à cette époque un grand *Atlas linguistique et ethnographique de la France par régions*, dont la publication s'étend de 1954 à 1985, mais l'ethnographie matérielle ne vient qu'en renfort d'une étude de distribution régionale linguistique. L'association entre une ethnologie, faisant jouer de multiples paramètres, et la démographie reste originale. Les monographies ethnologiques de l'époque laissent, elles, une place assez mince à la cartographie, se contentant le plus souvent de simples schémas de localisation. Dans sa monographie sur les Kissi, Denise Paulme-Schaeffner propose une carte sommaire de l'Afrique de l'Ouest, ainsi qu'une figure pour localiser le « pays Kissi » et les cantons visités, dont les limites apparaissent en pointillés. Des hachures surimposées indiquent la présence d'autres peuples dans cette zone. En revanche, une trentaine de photographies de paysages et de personnes en activité accompagnent le propos (Paulme-Schaeffner, 1954). Quant à la *Revue de géographie humaine et d'ethnologie*, lancée en 1948 sous les auspices du géographe Pierre Deffontaines et de l'ethnologue André Leroi-Gourhan, quoique bien accueillie par les milieux scientifiques, elle cesse de paraître au bout de deux ans et l'expérience d'alliance entre ces deux disciplines fait long feu. Les cartes ethno-démographiques se distinguent aussi des publications de l'*Ethnographic Survey of Africa*, dont les données ont pourtant été sollicitées pour les territoires concernés: cette grande enquête lancée par les Britanniques, centrée essentiellement sur les questions politiques, ethnologiques et sociales, laisse largement de côté la dimension spécifiquement géographique de l'étude des populations africaines. Dans une tradition épistémologique différente, les cartes qu'elle propose permettent simplement de localiser les ethnies ou lieux mentionnés. Par rapport aux cartes allemandes, qui pouvaient s'appuyer sur une longue tradition géographique nationale, et notamment celles de Hans Baumann et Diedrich Westermann, dont les travaux furent connus en français grâce à la traduction de Lilian Homburger, linguiste de l'IFAN, assortis d'une préface de Théodore Monod (Baumann, Westermann, 1948), ces cartes ethno-démographiques semblent novatrices, par la confrontation rendue possible entre cartes de densité et cartes ethnologiques — avec leurs limites — et par le choix d'un semis de figurés ponctuels pour ces dernières plutôt que de plages de couleur, nécessairement plus schématiques.



10. Détail feuille 4 Nord (CEDAO, 1963 ; cliché IGN).

Si ce vaste ensemble témoigne d'une certaine originalité dans sa conception par rapport aux travaux de l'époque sur les colonies, en quoi est-il spécifiquement colonial ?

Des cartes coloniales ?

Les territoires représentés étaient certes colonisés, mais le découpage de l'espace à cartographier n'apparaît guère colonial dans le sens où les frontières entre colonies françaises et territoires sous une autre domination n'ont pas été indépassables et où les limites des feuilles ont été géographiques. L'entreprise a tenté de s'affranchir des cadres politiques coloniaux, mais a, certes, retrouvé des clivages scientifiques nationaux : dates de recensement différentes, hétérogénéité des données, de l'importance de la littérature et des démarches scientifiques, avec lesquels les auteurs ont composé.

L'échelle est-elle davantage coloniale ? Le millionième rend les localisations très difficiles, et implique de détacher les signes ethniques de toute réalité numérique en valeur absolue. Il semble refléter davantage la volonté initiale d'embrasser du regard et de sembler comprendre, par des commentaires développés également, toute l'Afrique de l'Ouest dans sa substance, que l'expression fidèle des progrès des connaissances scientifiques. Les atlas linguistiques et ethnographiques de l'époque sont également réalisés à très petite échelle : au 1/970 000, mais se limitant à des repérages de pratiques, sans articulation avec des données démographiques ni commentaires développés, ils ne présentent pas la même visée totalisante. Cette entreprise ethno-démographique traduit la culture très positiviste de Théodore Monod, qui n'est guère coloniale en soi, mais dont il a essayé de prolonger les méthodes en contexte colonial.

Son impact s'est avéré toutefois rapidement limité : à l'usage, la pratique des scientifiques s'éloigne de ces vastes horizons encyclopédiques. Les analyses les plus approfondies portent sur des territoires à grande échelle. Aucune n'aborde globalement toute une feuille, et encore moins l'ensemble des cartes. Les auteurs soulignent au contraire les difficultés suscitées par l'adoption de conventions communes à une si petite échelle, cadre contraignant et vestige d'une ambition totalisante peu pertinente.

Le choix des données représentées est plus problématique. Au-delà du décalage chronologique avec les cartes thématiques produites en métropole, qui souligne le retard de la cartographie dans les colonies d'Afrique subsaharienne, et le fait que les auteurs des cartes aient tous été des chercheurs d'origine métropolitaine (8), reflet de l'absence d'enseignement supérieur en AOF, le choix même de travailler sur la distribution ethnique de la population apparaît comme spécifiquement colonial : le service géographique de l'AOF continue de produire des cartes ethniques après la Seconde Guerre mondiale, alors que pour les populations d'Europe, le discrédit de la notion de race remet sévèrement en question l'anthropologie physique et toute entreprise de représentation d'entités ethniques bien distinctes. Les approches des spécificités des groupes humains se déclinent plus finement selon de multiples angles, sociologiques notamment, ou folkloriques, à travers l'étude des arts et traditions populaires donc de pratiques, loin de cette démarche finalement encore essentialisante. Les atlas linguistiques et ethnographiques contemporains représentent la distribution d'objets et de patois, mais ne cherchent pas, de là, à représenter la répartition d'une population identifiée à telle ethnie. Le pari de l'association entre démographie et données ethnologiques est encore un signe de la croyance — vivace — en la possibilité d'assigner de manière pertinente les populations d'Afrique de l'Ouest à des identités ethniques étroites et renvoie à des enjeux politiques bien coloniaux de domination de populations colonisées d'autant plus aisée qu'elles sont apparemment bien identifiées. Cependant, la conception de la notion d'ethnie sur laquelle s'appuient les auteurs des cartes, pour imprécise qu'elle soit, évacue tout critère somatique et peine à trouver des critères « objectifs ». Elle se réfère davantage aux consciences identitaires partagées, à des pratiques politiques, économiques, culturelles communes et parfois à des « genres de vie », ce qui contribue à réduire l'écart avec ce qui se produit en métropole à cette époque et laisse émerger de nouvelles manières de s'intéresser à ce qui fait l'originalité d'un groupe.

Ces cartes représentent une grande entreprise de la cartographie coloniale des années 1950, mobilisant des équipes pluridisciplinaires pendant plus de dix ans, mais dont on peut interroger la « géographicités » ainsi que le caractère colonial. En effet, l'impression de couvrir de manière systématique l'Afrique de l'Ouest de façon tant quantitative que qualitative, à travers la répartition des densités ou la distribution des ethnies, cède vite la place à la sensation d'une vue cavalière en trompe-l'œil. La confrontation des cartes de densités et de répartition ethnique achoppe sur l'absence d'unités de mesure communes, les cartes de densités renvoyant à des classes statistiques pertinentes pour les zones rurales mais incapables de rendre compte de l'importance des villes et des agglomérations, et les cartes ethniques valant davantage pour la distribution relative des groupes retenus, selon des critères variables et sans correspondance avec de quelconques valeurs démographiques. Représentations spatiales de populations, ces cartes s'affranchissent parfois de toute prise en compte des liens entre hommes et terroirs. Tout l'enjeu de la transgression des codes de figuration choisis — par de brusques « boutonnières » ou des représentations linéaires

— est justement de retrouver paysages et interactions entre des personnes et leur environnement, en lieu et place de surfaces un peu trop lisses. L'étude des notices rend justice aux nécessaires tâtonnements, aux choix plus ou moins empiriques qui ont présidé à la réalisation de ces cartes. Elle produit finalement un effet de flou, brouillant l'impression de perfection formelle suscitée par ce vaste ensemble. Quant à être coloniales, ces cartes représentent bien des espaces colonisés, à travers le prisme de l'ethnie, selon des typologies héritées et raffinées au fil des générations de chercheurs. Mais le commentaire de ces cartes en souligne de façon très critique l'imprécision, invitant déjà à privilégier des critères culturels — la conscience que les populations représentées ont d'elles-mêmes — et une approche spécifiquement géographique fondée sur les genres de vie, projet finalement peu suivi par les différents auteurs et absent des légendes des cartes. Comme l'ont fait de multiples travaux d'histoire de la géographie coloniale puis tropicale, on pourra souligner que s'intéresser aux genres de vie est une manière pour les géographes de rester loin du politique, en l'occurrence de la prise en compte de la spécificité de la situation coloniale et des tensions politiques et géopolitiques liées à la décolonisation et à la fixation des frontières nationales. Tout autant qu'une manière d'éviter l'instrumentalisation par des enjeux politiques à l'échelle nationale, c'est aussi une manière de s'intéresser à la capacité d'action et d'innovation des Africains ou de conjuguer le politique, au sens large du terme, à une grande échelle. C'est à cette entreprise géographique, attentive aux terroirs et à la façon dont des sociétés africaines y vivent et les transforment que s'appliquent les géographes Paul Péliissier et Gilles Sautter, au cours de la décennie suivante, en lançant la collection des *Atlas des structures agraires au Sud du Sahara* qui rassemble 22 volumes, publiés entre 1967 et 1987, et qui reçoit alors le meilleur accueil de la communauté scientifique géographique.

Sources manuscrites

PAULME-SCHAEFFNER D., *Lettre du 3 mars 1947 à Jacques Richard-Molard*. Dakar : Archives IFAN, E 2-3.

RICHARD-MOLARD J., *Lettre du 20 février 1947 à Denise Paulme-Schaeffner*. Dakar : Archives IFAN, E 2-3.

Sources imprimées

BRASSEUR G., LE MOAL G. (1963). *Cartes ethno-démographiques de l'Afrique occidentale. Feuilles 3-4 Nord*. Dakar : IFAN, coll. « Cartes ethno-démographiques de l'Afrique occidentale », 30 p.

BRASSEUR G., SAVONNET G. (1960). *Cartes ethno-démographiques de l'Afrique occidentale. Feuille n° 2*. Dakar : IFAN, coll. « Cartes ethno-démographiques de l'Afrique occidentale », 36 p.

BRENIER H., GOUVERNEMENT DE L'INDOCHINE (1914). *Essai d'atlas statistique de l'Indochine française : Indochine physique, population, administration, finances, agriculture, commerce, industrie*. Hanoï, Haiphong : Imprimerie d'Extrême-Orient, VIII-256 p. en 12 fasc.

DELAFOSSÉ M. (1911). *Haut-Sénégal Niger*. Paris : E. Larose, 3 vol. (Tome I, *Le pays, les peuples, les langues*, XXVIII-428 p. ; Tome II, *L'histoire*, 428 p. ; Tome III, *Les civilisations*, 316 p.). [Repr. en fac-similé réduit par Maisonneuve et Larose 1972].

- GRANDIDIER G. (1934). *Atlas des colonies françaises*. Paris: Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 234 p., 39 pl.
- MAGER H. (1886). *Atlas colonial avec notices historiques et géographiques*. Paris: Charles Bayle, 20 pl.
- MANOUKIAN M. (1950). *Akan and Ga-Adangme Peoples of the Gold Coast*. Londres, New York: Oxford University Press, coll. « Ethnographic Survey of Africa: Western Africa », 112 p.
- MANOUKIAN M. (1951). *Tribes of the Northern Territories of the Gold Coast*, Londres: International African Institute, coll. « Ethnographic survey of Africa: Western Africa », 102 p.
- MARTONNE E.-G. DE (1935). *Cartographie coloniale*. Paris: Larose, coll. « Les Manuels coloniaux », 297 p.
- MEEK C.K. (1925). *The Northern Tribes of Nigeria: an ethnographical account of the northern provinces of Nigeria together with a report on the 1921 decennial census*. Londres: Oxford University Press, H. Milford, 277 p. [Reproduit Londres: Frank Cass, 1971, 2 vol. (XVIII-312, VIII-277 p). ISBN: 0-7146-2686-4]
- MERCIER P. (1954). *Cartes ethno-démographiques de l'Afrique occidentale. Feuille 5*. Dakar: IFAN, 27 p.
- RICHARD-MOLARD J., PÉLISSIER P. (1952). *Cartes ethno-démographiques de l'Ouest africain. Feuilles n° 1*. Dakar: IFAN, coll. « Cartes ethno-démographiques de l'Afrique occidentale », 4 p.
- TALBOT P.A. (1926). *The Peoples of Southern Nigeria: a sketch of their history, ethnology and languages, with an abstract of the 1921 census*. Londres: Oxford University Press, H. Milford, 4 vol. (I. *Historical notes*. - II-III. *Ethnology*. - IV. *Linguistics and statistics*).
- TEMPLE O. (1919). *Note on the tribes, provinces, emirates and states of Northern provinces of Nigeria*. Lagos: C.M.S. 577 p.
- URVOY Y. (1942). *Petit Atlas ethno-démographique du Soudan entre Sénégal et Tchad*, Paris: Larose, coll. « Mémoires de l'Institut français d'Afrique noire », 52 p.

Bibliographie

- BAUMANN H., WESTERMANN D. (1948). *Les Peuples et les civilisations de l'Afrique*. Paris: Payot, coll. « Bibliothèque scientifique », 605 p.
- DULUCQ S., ZYTNICKI C. (2006). « Savoirs autochtones, XIX^e-XX^e s. ». *Outre-Mers*, n° 352-353, 2^e semestre, 404 p.
- GAUTIER E.-F. (1935). *L'Afrique noire occidentale, esquisse des cadres géographiques*. Paris: Larose, 188 p. (rééd. 1943).
- LEVASSEUR E. (1889-1892). *La Population française*. Paris: A. Rousseau, 3 vol.
- MARTONNE Ed. DE, dir. (1924-1926). *Atlas des cercles de l'AOF*. Paris: Forest, 21 f.
- PALSKY G. (1996). *Des chiffres et des cartes: naissance et développement de la cartographie quantitative française au XIX^e s*. Paris: Comité des travaux historiques et scientifiques, 331 p. ISBN: 2-7355-0336-4.
- PAULME-SCHAEFFNER D. (1954). *Les Gens du riz, Kissi de Haute-Guinée française*. Paris: Plon, coll. « Recherches en sciences humaines », 232 p.
- POLLACHI P. (1929). *Atlas colonial français: colonies, protectorats et pays sous mandat*. Paris: L'illustration, 318 p.

- RATZEL F. (1882-1891). *Anthropo-Geographie*. Stuttgart: J. Engelhorn, coll. « Bibliothek geographischer Handbücher », xviii, 506 p.
- RICHARD-MOLARD J. (1949). *L'Afrique occidentale française*. Paris: Berger-Levrault, coll. « L'union française », XIV-239 p.
- RICHARD-MOLARD J. (1958). *Problèmes humains en Afrique occidentale*. Paris: Présence africaine, 468 p.
- SÉGUY J. (1954). *Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne*. Paris: CNRS, coll. « Atlas linguistiques de la France par régions », 8 vol.
- SUREMAIN M.-A. DE (2005). « Inventaire ou savoir-faire? À la recherche d'identités "ethnogéographiques" en Afrique de l'Ouest au lendemain de la Seconde Guerre mondiale ». In CHANSON-JABEUR Ch., GOERG O., *Mama Africa: Hommage à Catherine Coquery-Vidrovitch*. Paris: L'Harmattan, p. 57-73. ISBN: 2-7475-9555-2

Notes

1. L'*Atlas des cercles de l'Afrique occidentale* (Martonne, 1924-1927) par exemple est strictement administratif. Les autres cartes thématiques réalisées pendant les années 1950 se focalisent sur un type de données à la fois: ressources minières, végétation, agriculture...
2. Les cartes publiées dans les années 1950 sont à plus grande échelle: cartes topographiques au 1/50 000 pour toute l'AOF par l'IGN, cartes de végétation au 1/200 000 pour le Sénégal par l'ORSTOM, cartes géologiques au 1/500 000 pour la Guinée et certes une carte de synthèse pour toute l'Afrique de l'Ouest au 1/2 000 000 en 1952.
3. Avec une limite: les feuilles 3 et 4, publiées en 1963, s'arrêtent au Sud aux frontières du Mali et de la Haute-Volta. Les feuilles représentant la Côte d'Ivoire et le Ghana restent en suspens, effet de l'éclatement de la fédération d'AOF. Sur le plan scientifique, la structure fédérale de l'IFAN est aussi démantelée. Les indépendances politiques des différents territoires compliquent la réalisation de ces travaux de synthèse et cette carte ne sera jamais complétée.
4. Cf. carte du Sénégal et des possessions françaises de la Côte occidentale d'Afrique au 1/8 000 000, du Nord de Saint-Louis à la Côte de l'Or.
5. Dès 1914, Henri Brenier publie un *Essai d'atlas statistique de l'Indochine française* en 11 fascicules et 256 pages, traitant des aspects physiques, de la population, de l'administration, des finances, de l'agriculture, du commerce et de l'industrie à partir de cartes commentées au 1/4 000 000. Un « schéma ethnographique de l'Indochine », déjà très sophistiqué, représente la répartition de vingt « groupes ethniques » par à-plats de couleurs.
6. Les missions de Haute-Volta/Gold Coast en décembre 1925-février 1926 ont permis des levés au 1/50 000.
7. Au Nigeria, l'unité de base administrative est en fait la *native authority*. Le *district* correspond davantage à l'échelon du cercle en AOF.
8. On peut nuancer le propos en relevant qu'à l'origine des informations, ethnologiques notamment, se trouvent des informateurs africains, ce qui complexifie la notion d'auteur (Dulucq, Zytnicki, 2006).

Adresse de l'auteur

Marie-Albane de Suremain, SEDET, UMR 7135 Université Paris 7 Denis Diderot. Coiurriel: marie-albane.desuremain@paris7.jussieu.fr